

à huit milles de l'Eubée, dans l'île de Scyros, qu'est située la baie Kalamitza. Ce pays était autrefois réputé pour ses marbres de plusieurs couleurs. Il est célèbre également dans la mythologie: c'est là que Thétis cacha son fils Achille dans le vain espoir de lui épargner le sort qui l'attendait devant les murs de Troie. C'est là aussi que fut élevé Pyrrhus, le fils d'Achille, qui fut conduit plus tard par Ulysse à la guerre de Troie.

A dix lieues d'Athènes, au cap Sunium, que l'on appelle aujourd'hui cap Colonne, s'élève un des plus beaux monuments qui nous restent de la Grèce ancienne. Perché comme un nid d'aigle sur le sommet des rochers, le temple de Minerve, la divinité si chère aux Athéniens, réunit toutes les qualités qui semblent les plus incompatibles, la fragilité et la force, la grandeur et la délicatesse. Sa construction est d'une époque postérieure à Périclès, car il n'en est pas fait mention parmi les monuments élevés par ce grand homme; mais il présente, même dans ses restes mutilés, la perfection des œuvres du grand siècle. Ces débris éveillent encore aujourd'hui dans l'esprit du spectateur une émotion dont il ne peut se défendre, et on pense aux deux vers du poème de *Child-Harold*:

Sur ces murs croulants glisse, à travers les nuages,
Une ombre de grandeur sous la brume des âges.

Sur le côté sud, neuf colonnes, et, sur le côté nord, trois seulement restent debout. Ce sont de belles colonnes doriques ayant un peu plus de six mètres de hauteur. La blancheur du marbre coloré par l'action du soleil et des siècles a pris des teintes qui ajoutent encore quelque chose de vénérable à la beauté pure et fière de ce temple.

Du haut de ce promontoire consacré à Minerve et célébré par Homère, on jouit d'un coup-d'œil qu'il serait difficile de décrire. Lord Byron a eu raison de dire que, si l'on excepte Athènes et Marathon, il n'y a pas dans toute l'Attique un site plus intéressé que celui de Colonne. On plonge sur la mer calme et radieuse qui vous entoure, sur les îles verdoyantes et sur les rivages de la célèbre Egine.

Comme on le voit, partout, en Grèce, on marche au milieu des souvenirs.

CHARLES MURATO.

PERSONNEL

M. S. Marcotte, propriétaire de l'Événement, de Québec, a été élu président de l'Union Typographique No 159.

MM. Dufresne et McGuinty, marchands épiciers de Montréal, ont vendu leur succursale d'Ottawa à M. D. S. Eastwood et Joseph Kavanagh.

L'hon. M. Huntington a prêté serment comme maître-général des postes. Le bruit court à Ottawa que M. Joly sera nommé à sa place président du conseil privé.

M. W. Miller a été nommé, à Ottawa, député-maire de la marine, en remplacement de feu M. A. Parker.

M. Gonzalve Doure remplace M. V. P. W. Dorion comme membre du Conseil du Barreau, et MM. Geoffrien et McLaren ont été élus membres du Bureau des Examineurs.

M. F. O. Rinfret, de la société Duhamel, Rainville, Rinfret et Rainville, vient d'entrer en société avec M. A. Geoffrien, associé de M. V. P. W. Dorion, nommé juge. Nous souhaitons toutes sortes de succès à la nouvelle société.

M. Joseph Gardner, écuyer, du canton de Dundee, vient d'être nommé à la commission de la paix pour le district de Beauharnois, et M. Adoniam Côté, écrivain, greffier de la Cour de Magistrat pour le comté d'Ottawa, dans le canton de Wakefield.

Les messieurs suivants ont été adjoints à la commission de la paix:

Pour le district de Montréal:—Olivier Jacques père, Olivier Hébert, Mathias Hurteau, Hubert St. Onge et Moysse Geoffrien, écrivains, de Ste. Trinité de Contrecoeur, comté de Verchères.

Pour le district de St. François:—George Labonne et J. Adolphe Chicoine, écrivains, de Ditton.

MM. Louis Godbout, du premier rang, Louis Godbout, du deuxième rang, et Maxime Godbout, du troisième rang, ont été nommés estimateurs pour la municipalité de la paroisse de Saint-Gervais, comté de Bellechasse.

La Gazette du Canada de samedi 9 courant, contient les nominations suivantes:

W. B. Richards, juge-en-chef de la Cour Suprême.
MM. J. W. Ritchie, Nouveau-Brunswick; Strong, d'Ontario; Taschereau, de Québec; Fournier, de Québec; Henry, de la Nouvelle-Ecosse, pour être juges puisnés du même tribunal.

M. Thomas Moss, de Toronto, est nommé juge de la Cour d'Erreur et d'Appel.

M. R. A. Harrison est nommé juge-en-chef d'Ontario.

Le juge Tessier est nommé juge puisné de la Cour d'Appel de Québec.

M. V. P. W. Dorion est nommé juge de la Cour Supérieure de Québec.

Le juge Campbell est nommé juge de la Cour Supérieure du Nouveau-Brunswick; Charles Duff est aussi nommé juge de ce dernier tribunal.

Robert Cassels, avocat, est nommé greffier de la Cour Suprême du Canada.

LA DICTION OU L'ART DE LA LECTURE

Les lignes suivantes sont extraites d'une conférence très-intéressante et très-applaudie faite à Paris, à la fin de 1874, par M. Ernest Legouvé, de l'Académie française (1).

Il règne de singuliers préjugés dans beaucoup de bons esprits au sujet de la lecture à haute voix. On entend répéter sans cesse: «Le talent de la lecture n'est pas un art, c'est un don; on n'apprend pas plus à lire qu'à marcher; il ne s'agit que de lire comme on parle.» Rien de plus juste; toute la science du lecteur peut, en effet, se ramener à ce seul précepte: lire comme on parle; mais voilà précisément le point difficile, voilà ce que l'on ne sait que quand on l'a appris. Voulez-vous vous en convaincre? Entrez dans un salon au milieu d'une conversation animée, toutes les personnes qui y sont engagées parlent naturellement et avec vérité. Priez l'une d'elles de lire tout haut une page de livre, un article de journal, soudain, changement complet: prononciation, accent, voix même, tout s'altère en elle, tout se manifeste; elle parlait juste, elle lit faux. Pourquoi? Parce qu'elle n'a pas appris à lire. Le naturel s'enseigne donc? Il faut donc prendre des leçons pour être soi-même? Oui.

Mais en quoi consiste précisément cet enseignement? Sur quels principes repose-t-il?

Voici un exemple de cet enseignement:

Un jour, M. Samson voit arriver chez lui, comme élève, un jeune homme assez satisfait de lui-même.

—Vous désirez prendre des leçons de lecture, Monsieur?

—Oui, Monsieur.

—Vous êtes-vous déjà exercé à lire tout haut?

—Oui, Monsieur, j'ai récité beaucoup de scènes de Corneille et de Molière.

—Devant du monde?...

—Oui, Monsieur.

—Avec succès?

—Oui, Monsieur.

—Veuillez prendre ce volume de la Fontaine: la fable, le Chêne et le Roseau.

L'élève commença:

Le chêne un jour, dit au roseau...

—Très-bien! Monsieur, vous ne savez pas lire!

—Je le crois, Monsieur, reprit l'élève un peu piqué, puisque je viens réclamer vos conseils, mais je ne comprends pas comment sur un seul vers...

(1) M. Samson et ses élèves, conférence par E. Legouvé. On sait que M. E. Legouvé, outre tous ses autres titres, est un maître consommé dans l'art de bien lire comme dans celui de bien dire.

—Veuillez le recommencer?...

Il le recommença:

Le chêne un jour, dit au roseau...

—Je l'avais bien vu, vous ne savez pas lire.

—Mais...

—Mais, reprit M. Samson avec flegme, est-ce que l'adverbe se joint au substantif au lieu de se joindre au verbe? Est-ce qu'il y a des chênes qui s'appellent un jour? Non; eh bien, alors, pourquoi lisez-vous: «Le chêne un jour, dit au roseau...»? Lisez donc: «Le chêne, virgule, un jour, dit au roseau.»

—C'est pourtant vrai!... s'écria le jeune homme stupéfait.

—Si vrai, reprit son maître avec la même tranquillité, que je viens de vous apprendre une des règles les plus importantes de la lecture à haute voix, l'art de la ponctuation!

—Comment, Monsieur, on ponctue en lisant!

—Eh! sans doute! tel silence indique un point; tel demi-silence une virgule, tel accent un point d'interrogation, et une partie de la clarté, de l'intérêt même du récit, dépend de cette habile distribution des virgules et des points, que le lecteur indique sans les nommer, et que l'auditeur entend sans qu'on les lui nomme.

M. Samson était plein de ces observations qui sont des préceptes: tantôt sur l'articulation qui doit dessiner le mot et sur le son qui le colore; tantôt sur les différentes manières de lire, selon qu'on s'adresse à un petit auditoire ou à un grand public.

Une foule d'états demandent l'art de la lecture: ne faisons-nous pas tous partie de commissions, de comités, où l'on a des rapports à lire, des documents à lire, des comptes rendus à lire, et partout une diction correcte, une prononciation claire, une articulation nette, n'y sont-elles pas rigoureusement nécessaires?

Le talent de la lecture, qui est chez les hommes un instrument de travail, un moyen de succès professionnel, peut se lier pour les femmes à leurs plus doux devoirs de famille. Plus d'une jeune fille a vu ou verra auprès d'elle un vieux père infirme, une mère frappée d'un grand deuil, un enfant malade: le père ne peut plus lire, ses yeux le lui défendent; la mère ne veut pas lire, son cœur s'y refuse; l'enfant voudrait bien lire, mais il ne le sait pas. Quelle joie pour la jeune fille de pouvoir, à l'aide de quelques pages bien lues, calmer celui qui souffre, consoler celle qui pleure, distraire celui qui crie! C'est donc au nom de leurs plus doux sentiments qu'on peut leur dire: «Apprenez à lire! et tâchez d'acquérir un talent qui peut devenir une vertu.» (2)

RECETTES.—ÉCONOMIE DOMESTIQUE

Insectes dans les oreilles.—Il arrive quelquefois qu'un insecte quelconque, une fourmi, un moucheron, etc., pénètre dans l'oreille, il en résulte un bourdonnement insupportable qui semble ébranler tout le cerveau. Le remède à ce petit accident est bien simple, quelques gouttes d'huile versée dans l'oreille suffisent pour asphyxier l'insecte qu'on retire ensuite avec un cure-oreille.

Procédé pour purifier une chambre de malade.—On place sur un meuble élevé un vase plein d'acide nitrique ou d'eau chlorurée, et on arrose le plancher avec l'une de ces substances.

Si ces odeurs incommodaient le malade, on lui ferait respirer, avec précaution, un peu de vinaigre.

Le papier qu'on brûle dans une chambre ne détruit pas les odeurs, il en est de même du vinaigre qu'on répand sur le plancher.

(2) «Nous avons en France, ajoute M. E. Legouvé, des maîtres de gymnastique, des maîtres d'écriture, des maîtres de danse, des maîtres pour tous nos organes, sauf pour celui qui nous sert toute la journée... l'organe de la parole. Nous ne nous doutons pas que la voix qui parle est un instrument comme la voix qui chante, et que l'orateur, comme le chanteur, a besoin de leçons pour bien jouer de son instrument.»

Oreillon ou Parotide.—Cette maladie est l'inflammation de la glande parotide située dans la cavité profonde qui se trouve au-dessous de l'oreille. Le traitement de cette affection est très-simple. Il suffit de couvrir la tumeur de cataplasmes émollients, de donner un peu moins d'aliments aux malades et de leur faire boire de l'eau de gomme ou une infusion de fleurs de guimauve. S'il existe de la constipation, on administre des lavements préparés avec une décoction de graines de lin et on fait boire du jus de pruneaux. Au lieu de le couvrir de cataplasmes, on peut se contenter de frotter l'oreillon trois fois par jour avec de l'huile de graines de lin, après chaque friction on le recouvre avec de la flanelle ou de la laine nouvellement coupée à un mouton.

Procédé pour réunir les morceaux cassés des vaisseaux de ménage.—Les gros escargots que l'on trouve en assez grande quantité dans les jardins et dans les bois, et que l'on apprête dans quelques parties de l'Europe pour l'usage de nos tables, ont, à l'extrémité de leur corps, une vésicule remplie d'une substance qui paraît grasse et gélatineuse. Elle est de couleur blanchâtre. Lorsqu'après l'avoir retirée de l'animal, on l'applique entre deux corps quelle que soit leur dureté, et que l'on rejoint ces corps en les mettant en contact par toutes leurs parties, ils ont une adhérence tellement forte, que si l'on cherche à les séparer par un coup où une secousse violente, ils se brisent souvent dans une partie différente de celle où a été faite la jonction. Il faut donner à cette colle le temps de sécher, pour qu'elle acquière la force dont elle est susceptible.

SCIENCE POPULAIRE

LES LIGNES TÉLÉGRAPHIQUES DU GLOBE

Les chemins de fer venaient de donner un moyen rapide de locomotion, lorsque l'application de l'électricité à la télégraphie vint apporter un nouveau mode de transmission de la pensée aux points les plus éloignés. Ici le progrès était encore le plus grand, puisque la communication s'opérait presque instantanément.

On peut en effet considérer comme l'instantanéité même la transmission des dépêches électriques; on en jugera par l'expérience suivante qui a été faite en 1871: les villes de Londres (Angleterre), et de Téhéran (Perse), furent mises en communication directe; sur ce trajet de 6,227 kilomètres (1,555 lieues), se trouvaient cinq relais automatiques et le retard constaté entre l'expédition et la réception, atteignit à peine une demi-seconde.

Déjà, en 1869, une expérience du même genre avait été faite à travers l'Amérique du Nord, entre Cambridge (Etat de Massachusetts) et San-Francisco de Californie. La distance qui sépare ces deux villes est de 4,500 kilomètres; on fit revenir la dépêche sur un récepteur au point de départ, ce qui faisait un trajet de 9,000 kilomètres (2,250 lieues); le retard constaté fut de 7 dixièmes de seconde environ.

L'établissement des lignes télégraphiques est infiniment moins coûteux que celui des voies ferrées, aussi leur développement a suivi une marche très-rapide. En 1867, il y avait déjà 339,000 kilomètres de lignes qui représentaient une longueur triple de fils, soit 1,117,000 kilomètres (279,250 lieues). Cette longueur ferait environ 31 fois le tour de la Terre à l'équateur.

Depuis cette époque, on a créé de nouvelles lignes, on a augmenté les anciennes, et les nombres que nous venons de citer seront bientôt doublés, si même ce résultat n'est déjà atteint.

Les continents et les îles ne représentent qu'un quart au plus de la surface de notre planète; le reste est occupé par les mers qui divisent les surfaces émergées et mettent un obstacle, relatif toutefois, à la facilité et à la sécurité des communications. La télégraphie est arrivée à vaincre cet obstacle, et la pensée traverse la profondeur des Océans avec la même rapidité qu'elle parcourt les fils aériens.

Ce résultat cependant n'a pas été obtenu sans peine et sans une grande persévérance.

Aux chiffres que nous venons de donner, il faut ajouter, pour la même époque (1867), les longeurs des câbles sous-marins qui représentent 16,000 kilomètres, dont 6,701 pour les câbles atlantiques, et 9,299 pour les autres.

L'établissement de ces lignes télégraphiques sous-marines a présenté tout d'abord de grandes difficultés, et ce n'est qu'en persévérant quand même dans les tentatives, qu'on est arrivé au succès.

Il fallut recommencer la pose ou les relèvements de câbles cinq à six fois. En 1866, le Great-Eastern fut employé à poser un nouveau câble; l'opération réussit parfaitement et en outre on releva en même temps un câble qui avait été immergé l'année précédente, le câble de 1865 se rompit au commencement de 1873.

Ces câbles étaient posés entre l'Angleterre et l'Amérique, mais il importait à la France d'avoir des communications indépendantes avec le continent américain, et à cet effet, un câble fut immergé en 1869 encore par le Great-Eastern, entre Brest et Boston.

Les câbles anglais et français se trouvent l'un près de l'autre à Saint-Pierre-Miquelon, de